La feuille verte

No 29, SEPT. 2013
JOURNAL D'INFORMATION EDITE PAR
Les Verts de Meyrin - Cointrin
WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

Votations
N'oubliez pas d'aller voter !
LIRE EN PAGE 2

Elections cantonales
Les candidats répondent aux questions des meyrinois
LIRE EN PAGE 3

Fiesta 2013
Les Verts genevois choisissent Meyrin pour faire la fête !
LE PROGRAMME EN PAGE 3

Conférence
Les Verts de Meyrin-Cointrin invitent Alain Lipietz
LIRE EN PAGE 4

Mobilité
Signez l'initiative des Verts
LIRE EN PAGE 4

CONSEIL MUNICIPAL - NON AUX GAZ DE SCHISTE

L'opposition aux « gaz de schiste» reste d'actualité

Le 19 avril dernier, les habitants de la commune de Meyrin étaient invités par le Conseil administratif à une soirée d'information sur les enjeux de la prospection de gaz de schiste en France voisine grâce au collectif « Non au Gaz de Schiste ! »

Pour rappel, les Verts avaient déposé en mai 2012 une résolution demandant que la commune adhère au collectif « Non au Gaz de Schiste » comme plusieurs autres communes genevoises. Il était également demandé dans cette résolution qu'une séance d'information soit organisée pour les habitants de la commune, afin de les sensibiliser sur cette question épineuse. Cette résolution a été adoptée par les Conseillers municipaux à l'unanimité le 5 mars dernier, pour notre plus grande satisfaction.

Les dangers de l'extraction

Les gaz de schiste sont des gaz naturels emprisonnés par petite quantité dans des roches compactes. La seule façon de les extraire est de faire éclater la « roche mère » par fracturation hydraulique. De grandes quantités d'eau sous haute pression, additionnée de sable et de produits chimiques sont injectées dans des forages horizontaux à grande profondeur pour atteindre les argiles schisteuses.

Comme nous l'ont rappelé les membres du collectif invités lors de cette soirée d'information, les impacts négatifs de cette technique pratiquée aux Etats-Unis depuis plus de dix ans sont nombreux : assèchement des ressources d'eau, pollution de l'air et des nappes phréatiques, stérilisation des sols, pathologies sur les humains et les animaux, pollutions atmosphérique par les engins de chantiers, mini séismes et destruction du paysage.

Un enjeu transfrontalier

Les invités du collectif nous ont également confirmé dans leur présentation que des recherches pour l'extraction d'huiles et de gaz de schistes sont planifiées en France voisine. Officiellement, la loi française interdit «l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche». Mais paradoxalement, elle permet «des expérimentations réalisées à seule fin de recherche scientifique et sous contrôle public» dont les techniques sont exactement les mêmes que pour l'extraction !

Il faut d'autre part bien comprendre qu'un tel forage se fait d'abord verticalement, et se prolonge ensuite horizontalement dans un rayon tout autour du point de forage. Même si ce type de prospection est impossible sur le territoire du canton en raison d'un sous-sol occupé majoritairement par des nappes phréatiques très

NANTUA - 16 mars 2013 - Manifestation contre les gaz de schiste et pour une transition énergétique - Les conseillers administratifs Nicolas WALDER (Carouge) et Pierre-Alain TSCHUDI (Meyrin) en pourparlers avec leurs homologues français, Madeleine Kung de Prévessin-Moëns et Christian David de La Pesse (Jura)

protégées par le canton, les demandes de permis de recherches en France voisine peuvent potentiellement déborder ni vu ni connu dans le sous-sol du canton.

Bien conscientes de ce risque, plusieurs communes ont désormais adhéré au collectif « Non au Gaz de Schiste Haute Savoie », et plusieurs conseillers administratifs se sont déplacés le samedi 16 mars, dans les rues de Nantua, sous-préfecture de l'Ain, pour manifester leur opposition aux gaz de schiste, répondant à l'appel des collectifs citoyens contre les gaz de schiste. Quelque 2'000 personnes venues du Jura, des pays de l'Ain et de Savoie, du canton de Vaud et de Genève ont participé à ce rassemblement.

Le combat continue

Avec une trentaine de personnes à la Bibliothèque de Meyrin l'an dernier lors d'un café-citoyen sur ce sujet, et une septantaine de participants à la soirée d'information à la salle Antoine-Verchère le 19 avril dernier, la prise de conscience qu'une opposition citoyenne au gaz de schiste est nécessaire, progresse aussi à Meyrin. Les Verts ne peuvent que vous encourager à poursuivre la lutte en vous informant et en rejoignant le collectif de manière individuelle. Nous pouvons mettre à votre disposition sur demande la présentation qui a été projetée lors de la soirée d'information, et nous vous recommandons aussi de visionner sur le site web de la RTS, l'enquête réalisée et diffusée dans l'émission « A bon entendeur » en mai 2011.

Les Verts de Meyrin-Cointrin

http://stopgazdeschiste.org/inf/haute-savoie/relais-stop-gaz-de-schiste-74/

EDITORIAL ELECTORAL

Pour que Genève circule et avance, choisir les Verts

Il est difficile de prédire si la récolte de cet automne électoral sera un grand cru. Il est toutefois à espérer que, grâce à un été généreux en énergie solaire et une capacité de discernement, la réflexion des uns et des autres aura mûri, et que Genève saura choisir celles et ceux qui proposent une vision d'avenir et y travaille sérieusement et patiemment sans démagogie et sans effet de manche. La démocratie est un exercice qui exige un effort et qui ne se réduit pas à des « y a qu'à ». Le recours à des publicitaires menace de noyer le message de celles et ceux qui en ont un.

Les textos sur twitter sont souvent réducteurs, alors que la réalité, elle est complexe. De plus, en démocratie, il ne sert à rien d'avoir raison tout seul. Quelle que soit la pertinence des solutions, il faut composer, trouver des compromis pour pouvoir avancer, ne serait-ce qu' à petits pas, en dépit de l'urgence. Cela aussi peut brouiller parfois le message. L'essentiel est de ne pas perdre le cap, de ne pas trahir ses valeurs, de continuer, par vents et marées, à travailler au bien commun de la population, mais aussi des générations futures, même si ces dernières ne font pas partie de l'électorat. Bref, il faut du courage. En allemand, cela s'appelle Zivilcourage. Les Verts en ont et c'est pourquoi j'ai choisi ce parti.

Prenons par exemple Michèle Künzler, seul membre de la Gauche à se représenter à l'élection au Conseil d'État. Pas étonnant dès lors que les partis conservateurs s'en prennent particulièrement à elle et l'accusent de tous les maux, à tel point que cela en devient une plaisanterie:

(suite en page 4)

L'AGENDA DES VERTS DE MEYRIN-COINTRIN EN UN CLIN D'OEIL

STANDS DE CAMPAGNE

en prévision des votations fédérales et cantonales du 22 septembre, et des élections cantonales du 6 octobre :

Samedi 7 et 21 septembre de 8h à 13h
sur la Place des Cinq-Continents

Samedi 14 septembre de 8h30 à 13h
sur la Place de Meyrin-Village

FIESTA DES VERTS

Samedi 14 septembre à la Salle Antoine-Verchère
(détails en page 3)

CONFÉRENCE AVEC ALAIN LIPIETZ

Vendredi 18 octobre à la Salle Antoine-Verchère
(détails en page 4)

Venez à la rencontre des candidatEs VertEs au Grand-Conseil et au Conseil d'Etat !

Trois questions meyrinoises à Esther Hartmann, Michèle Künzler & Antonio Hodgers

Le 15 juin dernier, les Verts de Meyrin-Cointrin ont accueilli les deux candidats Verts au Conseil d'Etat à un moment d'échanges avec les meyrinois. Michèle Künnzler et Antonio Hodgers se sont prêtés au jeu des questions-réponses avec les personnes présentes avant de partager un repas convivial pour marquer le début de l'été. La rédaction vous propose de revenir sur quelques-uns des thèmes abordés lors de ce débat citoyen auquel était également présente Esther Hartmann, l'actuelle députée verte meyrinoise candidate à sa rééelection le 6 octobre au Grand-Conseil. Echanges...

La Feuille Verte (FV) : Genève possède un réseau de transports publics dense et plutôt bien développé. Pourtant les usagers semblent majoritairement mécontents du fonctionnement des TPG. Comment améliorer l'efficacité des transports publics ?

Esther Hartmann (EH) : En tant qu'usagère des TPG, la disparition de certaines lignes, des transbordements risqués et des pannes régulières se sont avérées problématiques. Cependant ces derniers mois, j'ai pu constater de vraies améliorations avec l'apparition de nouvelles lignes et la diminution de la fréquence des pannes et des accidents. A ce propos, je constate que la plupart des accidents et des ralentissements ont lieu lorsque transports en commun et transports individuels partagent le même espace. Différentier les modes de transports, et faciliter le déplacement des transports en communs me semblent la seule mesure adéquate.

Michèle Künzler (MK) : Il ne faut pas confondre le bruit que font certains et la réalité. Les usagers de la ligne 14 sont de plus en plus nombreux ! Il faut accroître les tronçons sur lesquels les transports publics sont prioritaires.

Antonio Hodgers (AH) : Il faut donner la priorité aux TPG dans les carrefours. Cela permet d'accélérer leur vitesse et, par conséquent, leur fréquence, tout cela sans augmenter le coût du billet. Il faut également améliorer les pôles de transbordement principaux (Cornavin, Bel-Air, Plainpalais, Rive).

FV : Depuis plusieurs mois, la commune de Meyrin voit fleurir sur son territoire des abris-vélos. A Genève le projet de Vélib' semble bloqué sous l'influence de certains députés. Pourquoi ?

EH : Le pourquoi demeure un véritable mystère. Le projet Vélib se voulait ambitieux et répondait à un véritable besoin de la population. De nombreuses villes, dont les maires ne se situent pas à droite de l'échiquier politique, proposent des Vélibs. A Genève, le refus d'entrer en matière sur ce projet par les partis de droite est de l'ordre d'un dogmatisme « antivélos » dépassé. Le projet proposé, étudié à maintes reprises avait pris en compte différents modèles d'exploitation et de financement. Un partenariat public privé était envisagé, des entreprises s'étant montrées très intéressées par une nouvelle offre adaptée à certains de leur besoin. Hélas, la vision étroite et politicienne actuelle me laisse penser que Genève n'aura pas de Vélib avant un bon moment.

MK : En fait, le projet avance. Plusieurs communes en ont déjà voté les financements. Un mécène s'est même déjà annoncé. Le projet Vélib' pourrait être voté cet automne et il constitue un complément essentiel aux autres modes de transport, que ce soit pour les Genevois ou les visiteurs. Malheureusement, il a été ralenti à des fins purement électoralistes, alors que sur le fond, une majorité est pour ce projet.

AH : Malheureusement, pour certains, le jeu politique passe avant le bien commun. Le projet de vélo en libre-service s'est enlisé au parlement, alors qu'il a trouvé un financement, dans l'unique but de nuire à Michèle Künzler. C'est triste.

FV : Alors que les trams 18 sont déjà pleins au terminus du CERN, comment absorber les nouveaux usagers des TPG provenant de l'écoquartier des Vergers à Meyrin qui va sortir de terre ces prochaines années ?

EH : Il faudrait remettre en circulation un bus assurant la connexion entre Meyrin cité, les Vergers et la gare de Meyrin afin que les habitants puissent également prendre plus facilement le train pour se rendre en ville. Augmenter les fréquences des trams, soutenir la mobilité douce dans notre commune sont également une bonne solution.

AH : C'est un grand défi. Il faudrait surtout revaloriser la ligne RER de la Plaine et diriger les frontaliers vers le train afin de dégager de la place sur le tram 18 pour les Meyrinois. Il faudrait par ailleurs augmenter les fréquences du tram.

MK : Il s'agira probablement d'augmenter la cadence des trams. Par ailleurs, à plus long terme, un projet de boucle ferroviaire permettrait de mieux desservir Meyrin.

Découvrez les autres questions posées aux candidatEs et leurs réponses sur notre site Internet :

www.verts-meyrin.org

VOTATIONS DU 22 SEPTEMBRE

Loi sur les épidémies – Une simple piqûre de rappel ?

Parmi les objets soumis à votation le 22 septembre prochain, le Conseil Fédéral souhaite modifier la loi sur les épidémies avec un nouveau texte. Les Verts genevois laissent le libre choix sur cette question.

La loi sur les épidémies actuellement en vigueur tient en 39 articles et a fait ses preuves depuis 1974, avec des modifications au fil du temps. La révision proposée compte elle pas moins de 88 articles, ce qui contredit passablement les promoteurs de cette révision quand ils disent qu'elle ne changera rien. Bien qu'elle concerne toute mesure médicale, la révision intronise la vaccination, en la posant comme incontournable mesure thérapeutique sans pour autant donner plus de garanties au niveau de la sécurité des produits mis sur le marché, ni sur l'indépendance des organes chargés de conseiller le Conseil Fédéral en la matière. Quand on sait que même à l'OMS les scandales de conflits d'intérêts ont éclatés lors des dernières 'épidémies' qui n'en étaient pas vraiment au final, on peut se demander pourquoi ce point sensible n'a pas été inclus.

Le Conseiller fédéral Alain Berset a d'autre part déclaré que personne ne serait forcé à se faire vacciner contre son gré. Pourtant, les articles 6 et 22 de cette révision parlent de vaccination obligatoire. Elle fait la différence entre vaccination obligatoire et contrainte, nuance que les citoyens pourraient ne pas connaître. De plus, le personnel médical, s'il reçoit une directive de vaccination obligatoire, exécutera cette directive sans informer le patient qu'il a le choix, pensant que lui-même n'a pas le choix.

La révision sort le gros attirail en matière de vaccination.

Elle passe de un article dans la loi actuelle (art. 23 Vaccination) à six articles spécifiques à la vaccination. Mais attention ! La plupart des collectifs romands ou alémaniques qui militent contre ce texte ne sont pas anti-vaccins. Ils souhaitent avant tout que le cadre légal soit respectueux de la liberté fondamentale pour chacun/e de se soigner comme bon lui semble, et que le secret médical soit respecté pour toutes et tous. Il y a plusieurs autres points de cette révision qui méritent toute notre attention:

- La révision prévoit la transmission de nos données médicales personnelles à l'étranger (art. 62) et la constitution d'une base de données nationale centralisée (art. 60).

- La révision prévoit qu'une décision de l'OMS concernant une mesure médicale devra être appliquée par la Confédération (art. 6).

- La révision permet de rendre obligatoire toute mesure médicale jugée utile (traitement par médicament, vaccin, etc) (art. 6 et art. 22). Le mot « obligatoire » porte à confusion. Le terme « vaccination hautement recommandée » aurait été plus correct.

- La révision ne garantit pas l'indépendance des organes de décision et d'exécution des mesures, c'est la porte ouverte aux conflits d'intérêts (art. 54, art. 55 et art. 56)

- La révision ôte aux médecins le droit d'estimer une situation particulière et d'agir de manière nuancée, on les force à appliquer les mesures sans réfléchir, en les mettant en prison ou en leur faisant payer une amende s'ils ne se soumettent pas.

Les patients et le personnel soignant devrait pouvoir être libre de choisir s'ils veulent se faire vacciner ou non. Or, ce projet de loi laisse la porte ouverte à l'arbitraire. Pire, l'article 62 permettrait à notre gouvernement de transmettre nos données personnelles, y compris médicales, à des organisations ou états tiers, ce qui est une violation flagrante du secret médical auquel chaque citoyen/ne à droit.

Les Verts ont d'autre part toujours privilégié le principe de décentralisation, qui est un des cinq piliers de notre philosophie politique. Cette révision de la loi sur les épidémies va exactement dans le sens contraire, puisqu'elle retire aux cantons ses prérogatives de gestion de la santé publique, et mettent une fois de plus en danger le principe du fédéralisme helvétique.

Les Verts genevois laissent la liberté de vote sur cet objet, mais pour ma part je dirai **non** à ce projet de loi le 22 septembre.

Eric Cornuz
Conseiller Municipal

Prises de position des Verts genevois sur les autres objets de votations le 22 septembre :

Acceptez-vous l'initiative populaire du 5 janvier 2012 «OUI à l'abrogation du service militaire obligatoire» ? Les Verts recommandent de voter OUI.

Mieux investir nos ressources. Proportionnellement à sa population, la Suisse a, de loin, la plus grande armée d'Europe ! Vue la situation pacifique que nous traversons, cette dépense pèse sur le budget de façon exagérée. En abrogeant l'obligation de servir, des ressources financières et humaines seront libérées en faveur du tournant énergétique, de l'économie verte ou d'autres tâches utiles à la société civile.

Être en accord avec son époque. L'obligation générale de servir est obsolète. Elle entre en contradiction avec l'évolution de la société, tant sur les questions familiales et professionnelles, que sur les conceptions pacifistes d'une jeunesse qui ne ressent plus le besoin de s'armer contre son voisin.

Tenir compte de la réalité. Moins de 30% des conscrits accomplissent leur service jusqu'au bout. Pour les citadins et les jeunes gens cultivés, elle est de toute façon abolie, il ne peut donc plus être question d'une « égalité face aux obligations militaires ».

(suite en bas de page 4)

IMPRESSUM

La Feuille Verte, No 28, septembre 2013
Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin
Tirage : 10'000 exemplaires

RÉDACTION
Eric Cornuz, Pierre-Alain Tschudi

PHOTOS
Edgardo Amato, Sandro Doudin, Laureen Pasche, droits réservés.

GRAPHISME & MISE EN PAGE
Eric Cornuz

CONSEILLERS MUNICIPAUX
Alejandra Tschudi-Spiropulo – 022 782 16 47
Maurice Amato – 076 374 05 50
Eric Cornuz - 078 621 67 29
Marcel Dumalle – prof. 022 920 12 12
Yves de Préville – 022 782 23 36

COMITÉ
Eric Cornuz, président et conseiller municipal
Sabine Tiguemounine, secrétaire
Paola Doudin, trésorière

IMPRESSION
Imprimé sur papier recyclé à l'Imprimerie du Cachot

Internet : www.verts-meyrin.org
E-mail : questions@verts-meyrin.org

La Fiesta des Verts de Meyrin Cointrin – ça nous regarde tous !

Samedi 14 septembre de 16h00 à 24h00 – Salle Antoine Verchère, Meyrin Village
Arrêt Meyrin-Village du tram 18 et du bus 57

Films, Spectacle, Discours, Musique, Danse, Repas africain, Solidarité

16h00: Comme un Jardin dans la Ville – Du jardin partagé à l'agriculture urbaine

Le film de Marc Savineau « Comme un Jardin dans la Ville » (2012- France – 30 minutes) nous fait découvrir différentes formes de potagers urbains dans la région parisienne. Des jardins partagés de Montreuil à l'agriculture urbaine de Planète Lilas» à Vitry-sur-Seine en passant par le LUA, Laboratoire d'Urbanisme Agricole et les Incroyables Comestibles Parisiens, nous partons à la rencontre d'expériences étonnantes. Après la projection du film, nous présenterons différentes expériences ou projets d'agriculture urbaine à Genève et à Meyrin en présence de plusieurs jardinières et jardiniers urbains. A l'heure où de nouveaux projets de potagers naissent sur notre commune, cet échange d'expériences promet d'être passionnant.

À l'issue du débat, projection d'un court-métrage de 15 minutes sur les projets de l'association Miman Bénin qui prend en charge le repas de la Fiesta 2013.

18h00: Accueil en musique et apéro offert par les Verts

18h45: Le moment tant attendu des discours

Plusieurs personnalités et candidat-e-s vert-e-s prendront la parole dont
- Maya Graf, Présidente du Conseil national
- Michèle Künzler, conseillère d'État et candidate à sa réélection au Conseil d'Etat
- Antonio Hodgers, conseiller national, chef du groupe vert au Parlement fédéral et candidat au Conseil d'Etat

Tout au long de la soirée, les candidat-e-s vert-e-s vous proposent des discours personnalisés au moment et dans le lieu de votre choix. Discours toujours !

Bienvenue Madame la Présidente ! Willkomme in Meyrin !
C'est un très grand plaisir et un honneur pour les Verts de Meyrin d'accueillir la « première citoyenne du pays ». En Suisse romande, Maya Graf est connue grâce au merveilleux documentaire de Jean-Stéphane Bron Le génie helvétique – Mais im Bundeshuus (2003), dans lequel – toute jeune parlementaire fédérale - elle s'oppose avec détermination à la culture des OGM. Maya Graf dirige avec son frère, dans le canton de Bâle-Campagne, une exploitation agricole spécialisée dans la production biologique. Elle est entrée au Conseil national en 2001. Le 26 novembre dernier, elle a été élue par une large majorité présidente du Conseil national. C'est la première écologiste à accéder à ce poste.

19h30: Repas traditionnel béninois au profit de la formation à l'agriculture bio

Lors de la Fiesta, un repas traditionnel béninois composé d'une salade, d'un plat principal et d'un dessert, sera servi pour la modeste somme de 20 francs (boissons non comprises).
Ce repas sera préparé par l'Association Miman Bénin, créé à l'initiative de Gilbert Meillaz, ancien Conseiller administratif meyrinois. Cette association a pour but de soutenir le développement de l'arrondissement de OUASSAHO au sud du Bénin dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, du sport et du développement économique. Les recettes du repas béninois permettront de financer un programme de formation à l'agriculture bio, une forme d'agriculture peu présente au Bénin, contrairement aux multinationales de l'agroalimentaire qui y font beaucoup de dégats.

Pour découvrir l'Association Miman Bénin: https://www.facebook.com/AssociationMimanBenin

20h30: Margarita Sanchez la comédienne qui chante et nous enchante

Les moins jeunes s'en souviennent. Elle a déjà fichu une sacrée ambiance lors des premières Fiesta des Verts à Meyrin. D'autres la connaissent et l'apprécient en tant que comédienne talentueuse que l'on a pu voir dans deux pièces différentes à Genève cette année, « Le Temps des Sirènes » d'Olivier Chiacchiari mis en scène par le directeur cubain Carlos Diaz en avril, et « Aminata », une pièce de Gilles Laubert mise en scène par le metteur en scène et réalisateur meyrinois Jacob Berger en mai.

Quelle joie d'accueillir Margarita à nouveau parmi nous !

Accompagnée au piano et à l'accordéon par Johnny WALTHER, Margarita SANCHEZ aime à partager son amour pour la chanson française (et espagnole) et se plaît à diversifier son répertoire en fonction des goûts et des coups de cœur. Avec sa voix chaude et ses yeux pétillants, elle nous plonge dans l'esprit de la fête populaire le temps d'une soirée. N'hésitez pas ! Venez découvrir la "Comédienne qui chante" et laissez-vous charmer par une voix puissante, un timbre gorgé de la chaleur du Sud et une personnalité éclatante de soleil.

P.S.: Le musicien Johnny Walter n'est pas seulement un excellent musicien, mais également un écolo modèle. En effet, c'est lui qui a inventé le didgeridoo de poche en PET recyclé et a récupéré le carton d'invitation de Nelson Montfort après une soirée mondaine.

22h00: Bal avec DJ RiX

Dès 22h00, DJ RiX (ancien animateur de YesFM) anime le bal. Mais qui donc se cache derrière DJ Rix ? Évidemment personne, mais nous ne dévoilerons pas son vrai nom, il nous en voudrait. Bon, si vous insistez, nous vous voulons bien vous mettre sur la piste (.... de danse). Dans sa vie (politique), il est vice-président du Conseil municipal et président de la section meyrinoise des Verts. Décidemment, il a plus d'une corde à ses platines !

A la Fiesta des Verts on vote déjà !
Durant toute la Fiesta, les mini-films ayant participé au concours lancé par les Verts genevois seront projetés en boucle. Autour d'un vin bio et de spécialistes du cinéma, on pourra débattre et se forger une opinion. Enfin, on pourra voter en ligne pour son mini-film préféré et ainsi contribuer à désigner le lauréat du prix du public qui sera décerné le 18 septembre à 20h00 à Fonction Cinéma.

Combien ça coûte ?
Une dernière chose et non des moindres: L'entrée et la sortie à la Fiesta sont gratuites, mais entre deux vous aurez tout de même quelques occasions d'apporter votre soutien à la campagne des Verts.

Acceptez-vous la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (loi sur le travail, LTr, ; Heures d'ouverture des échoppes des stations-services) ? Les Verts recommandent de voter NON.

Ne pas favoriser l'achat motorisé. Les magasins qui ne sont atteignables qu'en voiture ne doivent pas être avantagés. De plus, la modification de la loi risque d'entraîner une augmentation de ces échoppes, et corrélativement du trafic consommatoire, durant les heures de repos nocturne.

Non aux achats non-stop aux dépens de la qualité de vie. L'amendement marque un premier pas vers l'instauration des horaires non-stop dans le commerce de détail. Pour les Verts, la nuit et le dimanche devraient être réservés à la qualité de vie : loisirs, famille et amis.

Ne pas étendre le travail nocturne ou dominical. Selon l'amendement, les échoppes pourraient employer leur personnel de nuit ou le dimanche sans autorisation, ce qui étendrait le travail dominical. Souvent, les employés ne peuvent pas aménager librement leurs horaires. De plus, le travail nocturne porte atteinte à la santé et à la vie de famille.

VOTATION CANTONALE :

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'organisation judiciaire (LOJ) (Pour renforcer le Tribunal des baux et loyers) (10964), du 22 février 2013? Les Verts genevois recommandent de voter OUI.

La loi 10964 modifiant la loi sur l'organisation judiciaire est soumise automatiquement au peuple car elle a été déposée et étudiée sous l'ancienne Constitution qui prévoyait que tous les objets liés au logement et à la protection des locataires nécessitaient le référendum obligatoire. Les Verts soutiennent cette loi déposée par le PLR et amendée par le PS qui a pour objectif de répondre à la surcharge du Tribunal des Baux et Loyers sans péjorer la situation des locataires.

ÉDITORIAL ELECTORAL (SUITE)

Quand une pluie diluvienne s'abat sur Genève, certains disent que c'est la faute à Künzler. Il est tout aussi stupide de la rendre responsable des bouchons et des difficultés de circuler à Genève, alors que cela fait belle lurette que l'on sait que l'évolution du trafic motorisé privé ne peut que provoquer à terme une saturation et des engorgements.

On pourrait certes raser la ville pour élargir les routes, cela permettrait de reporter le problème de quelques années. Mais on sait pertinemment que dans le domaine des transports toute nouvelle infrastructure engendre automatiquement une nouvelle demande. Dans une vision à très court terme cela peut plus ou moins marcher, dans une vision à long terme cela est un leurre, un leurre extrêmement coûteux de surcroît. Des solutions existent toutefois.

Le concept « Mobilités 2030 » élaboré par le Département de Michèle Künzler les énumère. Il faut changer les habitudes. Et pour ce faire, il faut développer la mobilité douce, notamment dans l'hypercentre, en la rendant plus sûre, plus fluide et plus agréable, et surtout développer les transports publics qui aujourd'hui sont bien trop lents et saturés. Tant que les transports publics ne représentent pas un gain de temps et n'offrent pas un meilleur confort, il est difficile de convaincre un automobiliste de changer ses habitudes. Au cours de la législature écoulée, la conseillère d'Etat y a travaillé et a obtenu des résultats. Ne citons que la voie de bus en site propre sur le pont du Mont Blanc. Elle s'est également fortement impliquée dans des projets d'infrastructures ferroviaires qui ne verront le jour que dans quelques années.

Mais elle a aussi malheureusement été freinée, voire arrêtée par une Droite rétrograde majoritaire au Grand Conseil, par ceux-là même qui aujourd'hui lui reprochent de ne pas avancer. Pourtant ce qu'elle propose est souvent déjà une évidence dans d'autres villes modernes, comme par exemple les vélos en libre service. Le monde change, le canton de Genève aussi. Dans les grandes villes de Suisse, la moitié des ménages ne dispose plus de voiture. Pour que Genève évolue vers une ville moderne dotée de transports en commun performants, d'un réseau cyclable cohérent et sûre, d'espaces publics bien dimensionné et confortable, pour qu'Antonio Hodgers, autre excellent candidat des Verts au Conseil d'Etat, et – je l'espère également - deux candidats socialistes puissent être épaulés par une Conseillère d'Etat écologiste expérimentée, je vous invite à élire Michèle Künzler avec Antonio Hodgers au Conseil d'Etat.

Et pour que les futur gouvernement genevois ait les moyens d'agir, les Verts de Meyrin - Cointrin vous recommandent de choisir la liste des Verts pour l'élection au Grand Conseil avec notamment Esther Hartmann, députée sortante et membre de notre section.

Pierre-Alain Tschudi
Conseiller administratif

Les Verts de Meyrin- Cointrin ont le très grand plaisir d'inviter les lectrices et lecteurs de la « Feuille Verte » à une

Conférence d' Alain Lipietz, ancien député européen vert et économiste

« GREEN DEAL – La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste »

Vendredi 18 octobre à 20h00
à la salle Antoine Verchère
place de Meyrin-Village (arrêt Meyrin-Village du tram 18 et du bus 57

Directeur de Recherche au CNRS, Alain Lipietz s'est, depuis le début de sa carrière de chercheur, consacré à analyser le rapports sociaux-économiques au sein des communautés humaines, et entre celles-ci et leur espace, aux niveaux urbain, régional, national, et international, à travers plusieurs centaines d'articles et de conférences. Il est l' auteur de nombreux essais, dont le plus récent est « Green Deal – La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste » (éd. La découverte, Paris, 2012, 180 pages). Il y propose une conversion écologiste de l'économie pour sortir de la crise.

Selon Alain Lipietz, la crise actuelle n'est pas seulement une crise financière, une crise de la dette, de la folie des traders et de l'économie casino. Plus profonde encore que la crise des années 1930, c'est la crise d'une façon de produire, de consommer, de se nourrir, de se chauffer et transporter… Un monde qui devenait invivable est devenu impossible.

Nous pouvons nous en sortir, à condition de faire retour, non seulement sur trente ans de libéralisme débridé, mais sur un siècle de productivisme irresponsable.

En 1932, Roosevelt avait proposé un New Deal entre les classes sociales. Ce n'est plus suffisant. Face à la crise alimentaire et sanitaire, et à la crise énergie-climat, il faut un aussi un deal avec la nature, un Green Deal. Un retournement dans notre rapport au travail, aux ressources naturelles, dans le rapport du public et du privé, de l'Etat aux individus, aux associations. Des nations à l'Europe, de l'Europe à la Planète.

Partant d'une analyse du modèle en crise, le « libéral-productivisme », Alain Lipietz démonte les mécanismes multiples de cette crise, puis il présente les premiers pas d'un Green Deal, de la réponse cohérente aux crises financières, sociales, écologiques.

La conférence sera suivi d'un débat et d'une verrée offerte par les Verts de Meyrin- Cointrin.

MOBILITÉ

Des transports publics plus rapides – ça nous regarde tous !

Tout le monde s'accorde à dire que la mobilité à Genève n'est pas satisfaisante. En effet, Genève est probablement la ville suisse avec le plus de congestion du trafic automobile, les transports publics les plus lents et les aménagements cyclables les plus lacunaires. Cette situation, résultant d'une absence de choix clairs au niveau politique, prétérite tant les habitants que l'économie, qui dépend d'un transport professionnel efficace.

Lorsque l'on se rend en ville en tram, on avance relativement ville jusqu'à la Servette. Après ça se gâte, le tram est souvent bloqué dans la circulation ou aux feux lumineux. Si l'on transborde sur des bus, c'est bien pire. Prenez le « O » aux heures de pointe et vous restez bloqué sur l'avenue Auguste-François Dubois, ou lorsque vous devez aller à l'aéroport ou en revenir, la route de Pré-Bois est infernal. La vitesse commercial des transports publics est mauvaise, du coup la fréquence l'est également. Bref, à Genève, les transports en commun sont lents et saturés. Or, ce n'est pas une fatalité.

Que l'on soit automobiliste ou usager régulier des transports publics, on a tous un intérêt à ce que les transports publics se développent et deviennent plus performants. C'est la seule option qui permette à terme de désengorger le trafic en incitant les pendulaires à privilégier les transports publics. Aucune incantation morale, aucune campagne de publicité ne convaincra les automobilistes actuels à opter pour les transports publics si ces derniers n'offrent pas un gain de temps. Pour y parvenir, il suffit de développer des sites propres et de réguler les feux lumineux de sorte à donner la priorité aux trams et au bus. Avec ces mesures simples et peu coûteuses, on améliore la situation globale du trafic, tout en rentabilisant les investissements importants consentis pour les transports publics ces dernières années. La priorité des transports publics est déjà une réalité dans la plupart des centres urbains suisses et a fait ses preuves en terme d'efficacité, de fluidité et d'attractivité, sans augmenter la subvention étatique, ni compromettre le trafic individuel motorisé. Et tout le monde en profitera: Un trafic plus fluide améliore la rapidité des transports professionnels, réduit la pollution de l'air et les atteintes à la santé de la population.

Des transports publics plus performants et plus rapides c'est l'objectif de l'initiative populaire cantonale lancée par les Verts qui propose un nouvel alinéa à l'article 190 de la Constitution genevoise: « Il (l'État) aménage le réseau de la circulation routière pour donner la priorité aux transports publics. » Les Verts de Meyrin vous invitent à la signer.

LES VERTS genevois

Initiative populaire cantonale
Pour des transports publics plus rapides !

Pour améliorer les conditions de déplacement à Genève et désengorger le trafic, les transports publics doivent avoir la priorité dans la circulation.

La priorité donnée aux transports publics

- augmente la cadence des bus et des trams et multiplie le nombre de passagers : une augmentation de 10% de la vitesse commerciale, c'est 10% de prestation en plus sans coût supplémentaire pour le contribuable
- profite à tous les utilisateurs du réseau routier : plus de passagers dans les transports publics, c'est moins de trafic individuel motorisé
- facilite la circulation des véhicules de livraison : un trafic plus fluide améliore la rapidité des transports professionnels
- réduit la pollution et contribue à la protection de la santé de la population.

Pour y parvenir, il suffit de développer les sites propres et de réguler les feux lumineux de sorte à donner la priorité aux trams et aux bus.

Avec ces mesures simples et peu coûteuses, on améliore la situation globale du trafic, tout en rentabilisant les investissements importants consentis pour les transports publics ces dernières années.

La priorité des transports publics est déjà une réalité dans la plupart des centres urbains suisses et a fait ses preuves en termes d'efficacité, de fluidité et d'attractivité, sans augmenter la subvention étatique, ni compromettre le trafic individuel motorisé.

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent, en vertu de l'article 56 de la Constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la Constitution du canton de Genève (A 2 00) soit modifiée comme suit:

Art. 190, al. 5 (nouveau)
[5] Il aménage le réseau et règle la circulation routière pour donner la priorité aux transports publics.

NOM (en majuscules)	Prénom usuel	Date de naissance (jour-mois-année)	Canton d'origine	Adresse complète (rue, numéro, code postal et localité)	Signature

Ces mentions doivent être apposées personnellement et à la main par le/la signataire.

Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer cette initiative cantonale. Les électrices et électeurs dès 18 ans, de communes différentes, peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer la présente initiative en inscrivant leur adresse à l'étranger.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al.1, lettre b et art.183, lettre d, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Le service des votations certifie la validité de _____ signatures. Genève, le _____ Le/la contrôleur-e: _____

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électeurs suivants :
Emilie Flamand, rue Cingria 4, 1205 Genève ; Nicolas Walder, Vigne-Rouge 1, 1227 Carouge ; Fabienne Fischer, Baud-Bovy 4, 1205 Genève ; Pierre Gautier, rue de l'Est 3, 1207 Genève ; Michèle Künzler, rte de Vernier 166, 1214 Vernier ; Antonio Hodgers, Ch.de Poussy 35, 1214 Vernier ; Robert Cramer, rue du Clos, 1207 Genève ; Ueli Leuenberger, rue des Sources 8, 1205 Genève ; Sophie Forster Carbonnier, ch. du Creux 25, 1233 Bernex ; Hugo Zbinden, rue du Royaume 14, 1201 Genève ; Esther Alder, rue du Grand-Pré 26, 1202 Genève.

Échéance du délai de récolte de signatures le 29 octobre 2013 **A renvoyer au plus vite (même complété partiellement) à : Les Verts genevois, CP 345, 1211 Genève 4**

D'autres listes, informations et argumentaires peuvent être demandés à la même adresse, par téléphone au 022 800 38 48, par mail à ge@verts.ch ou à télécharger sur www.verts-ge.ch.